

Éducation et formation 2020

Circulaire 2/2011 du CSEE

*Informations concernant le programme de l'UE
«Éducation & formation 2020» et la Stratégie UE2020*

- [Priorités de la Présidence polonaise](#)
- [L'éducation, un outil dans les politiques d'insertion des Roms](#)
- [Abandon scolaire et éducation de la petite enfance](#)
- [Rapport des groupes de travail sur la méthode ouverte de coordination](#)
- [Assemblée sur la Stratégie numérique de l'UE, juin 2011, Bruxelles](#)
- [OCDE – Regards sur l'éducation 2011](#)
- [Eurydice – Modernisation de l'enseignement supérieur](#)
- [Des langues pour l'emploi](#)
- [Lectures recommandées](#)
- [Dates à retenir](#)

Priorités de la Présidence polonaise

Depuis la mise en œuvre du traité de Lisbonne, le trio des présidences assume, à tour de rôle, la présidence du Conseil de l'Union européenne. Le deuxième trio de présidences pour la période 2011-2012 est composé de la Pologne, du Danemark et de Chypre et a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2011. Le trio présidentiel accordera la priorité à la création d'un indicateur européen de la mobilité et de l'employabilité ainsi que d'un indicateur en matière de langues et se penchera sur le financement européen futur de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, de l'audiovisuel et des sports avec le Parlement européen.

Les présidences défendront également le thème de l'éducation pour une citoyenneté démocratique afin de promouvoir les principes de démocratie, de justice, d'égalité, de citoyenneté et de respect des droits civils et humains, sans oublier un accès équitable à l'éducation. Les priorités de la Présidence polonaise iront à une éducation à la mobilité, à la modernisation des universités et au renforcement du programme du partenariat oriental. L'accent se portera sur le développement des compétences linguistiques des jeunes et des adultes pour favoriser la mobilité dans les études et dans l'emploi, sur le renforcement de la coopération entre la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et les employeurs et, enfin, sur une éducation de meilleure qualité.

Dans le cadre du futur programme d'apprentissage tout au long de la vie, les objectifs stratégiques fixés par la Présidence polonaise sont les suivants:

- Accroître la perméabilité des systèmes éducatifs.
- Dimension internationale accrue du programme du partenariat oriental.
- Reconnaissance des compétences, évaluation des instruments de transparence: Europass, ECVET, ECTS.
- Coopération accrue entre l'éducation et le marché du travail, participation renforcée des entreprises.
- Indicateurs qualitatifs plutôt que quantitatifs de la mobilité.

S'agissant de la nouvelle politique de l'éducation, les initiatives suivantes sont attendues: *communication de la Commission sur la modernisation de l'enseignement supérieur; communication de la Commission sur la validation de l'enseignement non formel et informel; communication de la Commission sur la poursuite du programme pour l'apprentissage tout au long de la vie*. En ce qui concerne l'égalité, des *conclusions du Conseil sur le rapport de la Commission relatif à la lutte contre le racisme et la xénophobie* sont attendues à l'automne.

Le programme de la Présidence polonaise est disponible à l'adresse: http://pl2011.eu/sites/default/files/users/shared/o_prezydencja/programme_of_the_polish_presidency_of_the_council_of_the_eu.pdf

L'éducation, un outil dans les politiques d'insertion des Roms

L'inclusion des 10 à 12 millions de Roms citoyens de l'UE demeure un problème irrésolu en ce début de XXI^e siècle. Bien que la Présidence hongroise ait inscrit la problématique des Roms dans son programme, le CSEE, dans sa déclaration «*L'éducation, un outil dans les politiques d'insertion des Roms*» destinée à la

réunion du Conseil Éducation (20 mai 2011), a épinglé le fait que le problème est toujours abordé de façon unilatérale dans les documents stratégiques de l'UE.

Les éléments suivants ont été mis en évidence dans la déclaration sur les politiques d'insertion des Roms:

- L'accent mis par la Commission européenne sur une approche descendante est inacceptable.
- La Commission européenne devrait tenir compte de l'avis des personnes possédant une expérience significative et réelle de la culture rom.
- Il convient d'insister davantage sur l'éducation des adultes et, en particulier, sur l'apprentissage intergénérationnel.
- L'éducation doit être abordée de manière plus holistique, en insistant davantage sur des modes d'enseignement alternatifs.
- Il est inacceptable qu'un parallèle soit établi entre l'abandon scolaire des élèves défavorisés et les inadéquations entre l'éducation et les besoins du marché du travail.

Les stratégies ne peuvent pas faire reposer entièrement et exclusivement la responsabilité et la charge de travail sur les écoles et les enseignants. Le CSEE a également souligné la nécessité d'introduire dans les documents stratégiques sur l'inclusion des Roms des suggestions quant à la manière de préparer les enseignants à faire face à de nouvelles demandes, en finançant le développement continu des enseignants, ou quant à la manière d'assurer le remplacement des enseignants qui participent à des formations. Le rôle des travailleurs sociaux et des médiateurs scolaires s'occupant des relations avec les familles des enfants doit être souligné afin d'apporter un soutien social aux élèves Roms pour qu'ils poursuivent leur scolarité et leur formation professionnelle.

La réponse de la Commissaire européenne à la déclaration du CSEE

La Commissaire européenne en charge de l'éducation et de la culture, Androulla Vassiliou, a répondu au CSEE en juillet et a abordé certains des sujets soulevés dans la déclaration. Selon elle, pour répondre à la nécessité de tenir compte de l'avis de personnes connaissant la culture rom, un Réseau académique européen sur les études des Roms 2011-2012 a été mis en place afin de mettre en lumière les apports des Roms à la culture européenne.

En ce qui concerne la question de la préparation des enseignants à faire face aux nouvelles demandes et à inclure de plus en plus d'autres acteurs, comme les travailleurs sociaux, la commissaire a fait remarquer que des négociations sont actuellement en cours au sein du Conseil européen afin de trouver un accord sur une formation plus approfondie des médiateurs scolaires et culturels. Cependant, aucun point spécifique, qu'il s'agisse de la réduction de la charge de travail actuelle des enseignants ou de la manière de remplacer les enseignants en formation, n'a été abordé. En outre, aucun commentaire n'a été formulé sur la nécessité d'une approche plus holistique de l'éducation ou de la question de l'éducation des adultes roms.

La déclaration du CSEE «*L'éducation, un outil dans les politiques d'insertion des Roms*» est disponible à l'adresse:

<http://etuce.homestead.com/Statements/2011/ETUCE Statement-Education for Roma inclusion fr.pdf>

Abandon scolaire et éducation de la petite enfance

En mai, le CSEE a publié deux déclarations portant, respectivement, sur le projet de conclusions du Conseil sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants et sur la proposition de recommandation du Conseil concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire. Le CSEE est très favorable au projet de conclusions qui tend à renforcer l'attrait de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance; cependant, il est inacceptable que, dans la plupart des pays de l'UE, le niveau des salaires des enseignants soit fonction de l'âge des élèves. Par ailleurs, le CSEE s'oppose aux investissements privés dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, étant donné que l'éducation est un droit fondamental et doit être financé et réglementé par les pouvoirs publics. L'abandon scolaire doit être combattu en tenant compte de la lourde charge de travail des enseignants. Le CSEE insiste donc sur le fait que des investissements accrus sont nécessaires dans l'enseignement, afin de recruter davantage d'enseignants.

La déclaration du CSEE sur la proposition de recommandation du Conseil concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire est disponible à l'adresse: http://etuce.homestead.com/Statements/2011/ETUCE_Statement_-_Early_School_Leaving_fr.pdf

La déclaration du CSEE sur le projet de conclusions du Conseil sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants est disponible à l'adresse: http://etuce.homestead.com/Statements/2011/ETUCE_Statement_-_Early_Childhood_Education_fr.pdf

Rapport des groupes de travail

sur la méthode ouverte de coordination

Dans le cadre du processus UE 2020, la Commission européenne a offert aux représentants des ministères de l'Éducation et à d'autres partenaires sociaux pertinents, comme le CSEE, une occasion de discuter de l'évolution de la politique en matière d'éducation au sein de groupes de travail, qui élaborent des recommandations politiques en un laps de temps plus court (6 à 24 mois). En mai 2011, le CSEE a été invité à désigner des représentants dans sept groupes de travail supplémentaires, sa représentation passant ainsi à 10 groupes de travail sur l'éducation et la formation dans le cadre de la méthode ouverte de coordination à compter de septembre 2011: modernisation de l'enseignement supérieur; évaluation des compétences clés; développement professionnels des enseignants; mathématiques, science et technologie; langues et emploi; éducation à l'esprit d'entreprise; TIC et éducation; développement professionnels des formateurs de l'EFPP; assurance qualité dans l'apprentissage des adultes et financement de l'apprentissage des adultes.

Groupe de travail «Développement professionnel des enseignants»

La quatrième réunion du groupe de travail s'est déroulée le 13 mai 2011 à Bruxelles et M. Hans Laugesen représentait le CSEE. Le groupe de travail a prévu plusieurs activités d'apprentissage par les pairs pour 2011-2012, par exemple: approches stratégiques pour définir et décrire les compétences de base des enseignants; politiques en faveur de l'acquisition et du développement des compétences clés de l'enseignement; politiques en faveur de la sélection et du développement professionnel des formateurs des enseignants et politiques destinées à attirer et à sélectionner les meilleurs candidats à la profession enseignante.

Assemblée sur la Stratégie numérique de l'UE, juin 2011, Bruxelles

La Conférence a marqué le lancement du programme phare de l'UE sur «La stratégie numérique», dans le cadre des objectifs de la stratégie UE 2020. Les sujets couverts par la conférence étaient vastes et variés (plus de 1 500 participants) et couvrait le rôle des TIC dans la société, l'éducation étant mise en lumière dans l'un des ateliers parallèles.

Le premier jour, l'atelier sur l'éducation était intitulé «Intégrer l'apprentissage en ligne dans l'éducation et la formation». Hans Laugesen, du syndicat danois GL¹, y représentait le CSEE et était l'un des membres du panel. Khalil Rouhana, directeur de la direction INFSO/E de la CE et Godelieve Van den Brande, de la direction EAC/A de la CE, ont ouvert l'atelier en insistant sur la nécessité que toutes les parties prenantes coopèrent et sur une liaison plus étroite entre la DG EAC et la DG INFSO.

Hans Laugesen, au nom du CSEE, a insisté sur le fait que les enseignants sont favorables au développement du processus d'apprentissage. Cependant, les enseignants ont de nombreuses obligations liées à l'enseignement et à la préparation aux examens des étudiants, en plus d'enseigner l'utilisation des TIC. Pour que la pratique évolue, le programme d'études de toutes les matières doit être adapté tout comme les examens et les formulaires d'évaluation. En outre, davantage de recherches pédagogiques sont nécessaires sur la manière d'accroître les résultats d'apprentissage par l'utilisation des TIC. Ces recherches devraient servir à modifier la formation initiale des enseignants et être utilisées lors de la formation en cours d'emploi des enseignants, afin qu'ils utilisent en toute confiance de nouvelles approches pédagogiques basées sur les TIC.

OCDE – Regards sur l'éducation 2011

Le CSEE a participé à une conférence à Bruxelles pour le lancement du rapport 2011 de l'OCDE intitulé «Regards sur l'éducation», le 13 septembre 2011.

Selon ce rapport, l'éducation reste une priorité, dans la mesure où il démontre que les groupes dépourvus d'un enseignement élémentaire ont davantage souffert de la récession économique et se heurtent donc à des défis plus grands pour entrer et rester sur le marché du travail.

La conférence a mis en lumière les éléments suivants:

- De manière générale, les pays restent centrés sur l'éducation en dépit de la crise actuelle.
- Le rapport ne contient pas de données sur les dépenses publiques pour l'éducation après 2008, ce qui signifie que l'effet réel de la crise actuelle n'est pas pleinement pris en compte.
- Dans 7 pays sur 30, les dépenses allouées au niveau tertiaire avaient déjà chuté avant la crise économique, en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants.
- L'OCDE souligne la nécessité d'investir davantage dans l'éducation.

¹ Gymnasieskolernes Lærereforening

Bien que les bénéfices sociaux de l'éducation aient été mentionnés dans la présentation du rapport, l'accent portait clairement sur le rôle de l'éducation dans la satisfaction des besoins du marché du travail. Plusieurs questions ont été posées par le public au sujet des aspects sociaux, comme la mobilité sociale et l'accès à l'enseignement supérieur. Le rapport ne contient pas d'informations sur l'influence du contexte social sur l'accès des personnes à l'enseignement supérieur et sur la question de savoir si des bourses d'études financées par les pouvoirs publics peuvent en garantir l'accès. Selon l'OCDE, aucun rapport international n'existe sur le sujet à l'heure actuelle.

Le rapport consacre peu d'attention à l'importance de l'enseignement et de la formation professionnels et est axé sur l'enseignement supérieur, en dépit du fait qu'une attention accrue pour l'EFPP puisse réduire de manière significative le chômage des jeunes.

Le rapport de l'OCDE est disponible à l'adresse:

<http://www.oecd.org/dataoecd/61/1/48631602.pdf>

EURYDICE: Modernisation de l'enseignement supérieur

Le rapport Eurydice «*La modernisation de l'enseignement supérieur en Europe: financement et dimension sociale*» a été publié le 16 septembre 2011 et passe en revue les effets des aspects sociaux de l'enseignement supérieur. La dimension sociale concerne le processus d'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur à la plus grande partie possible de la population.

Dans l'ensemble, on a observé un accroissement de 25 % du nombre d'étudiants au cours de la dernière décennie, mais, depuis 2008, les tendances du financement suivent des approches divergentes selon les pays, étant donné que certains d'entre eux ont connu ou connaîtront des réductions et d'autres des hausses des dépenses publiques dans l'éducation. Les frais de scolarité et l'aide aux étudiants ont un impact considérable sur la dimension sociale à de nombreux égards et il est capital de trouver un équilibre entre les frais de scolarité et l'aide aux étudiants pour la politique en matière d'enseignement supérieur. Les frais de scolarité peuvent dissuader des groupes socialement défavorisés d'entrer dans l'enseignement supérieur, tandis que des mécanismes d'aide aux étudiants peuvent faire contrepoids. Le rapport souligne que le maintien des dépenses publiques est vital pour l'expansion du secteur et la réalisation des engagements pris en matière d'élargissement de l'accès et de la participation à l'enseignement supérieur.

Le rapport conclut également que la quasi-totalité des pays ont pour but d'élargir la fréquentation de l'enseignement supérieur, mais des études empiriques sur le sujet montrent que les systèmes d'enseignement supérieur de la plupart des pays sont loin d'avoir atteint l'objectif déclaré des politiques européennes. Bien que les comparaisons entre pays demeurent difficiles en raison des différences d'approches stratégiques, il n'en est pas moins clair que l'élargissement de la participation à l'enseignement supérieur est souvent moins prioritaire que d'autres aspects de l'éducation. Très peu de pays se sont fixé des objectifs spécifiques en vue d'accroître la participation des groupes sous-représentés dans l'enseignement supérieur et la moitié seulement des pays de Bologne contrôle systématiquement cet aspect. En conclusion, le rapport souligne qu'il est urgent de résoudre les problèmes liés à la dimension sociale de manière plus vigoureuse et cohérente tant au niveau de l'UE qu'à l'échelle nationale, notamment en raison de la récession économique.

Le rapport Eurydice intitulé «*La modernisation de l'enseignement supérieur en Europe: financement et dimension sociale*» est disponible à l'adresse:

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/131FR.pdf

Rapport «Des langues pour l'emploi»

«*Languages for jobs – Providing multilingual communication skills for the labour market*» [Des langues pour l'emploi – Offrir des compétences de communication multilingue au marché du travail] est un rapport qui émane du groupe de travail thématique «Des langues pour l'emploi», institué par la Commission européenne au titre du Cadre stratégique européen pour l'éducation et la formation (ET2020) et publié à l'été 2011.

Alors que les avantages sociaux de l'apprentissage des langues sont reconnus, le rapport a pour objet de formuler des recommandations sur une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de compétences linguistiques sur le marché du travail. De manière générale, il existe une demande d'amélioration des compétences linguistiques, dans la mesure où elle accroît la mobilité, la flexibilité, les compétences en matière de communication et de culture et, partant, l'employabilité.

Le rapport souligne les éléments suivants:

- Une nouvelle approche de l'apprentissage des langues est requise pour répondre aux besoins linguistiques présents et futurs.
- Il est essentiel d'enseigner un large éventail de langues.
- Les enseignants doivent être spécialement formés afin d'enseigner selon des méthodes d'apprentissage intégré du contenu et de la langue (CLIL).
- La pénurie d'enseignants possédant les compétences nécessaires est le principal obstacle au CLIL.

Par ailleurs, le rapport souligne qu'une formation spécialisée des enseignants est essentielle pour les enseignants de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP). Les étudiants d'EFP connaissent généralement moins de langues que les étudiants des filières générales; par conséquent, les enseignants de l'EFP doivent suivre davantage de formations linguistiques. Idéalement, il est aussi suggéré que des acteurs publics et privés devraient intervenir dans le financement de l'apprentissage des langues à des fins professionnelles. La mobilité générale des enseignants et des apprenants dans tous les secteurs est également encouragée, dans le cadre des programmes «Jeunesse en mouvement», «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois» et «Apprentissage tout au long de la vie».

Le rapport «Des langues pour l'emploi» est disponible à l'adresse: <http://ec.europa.eu/languages/pdf/languagesforjobs-report.pdf> (en anglais uniquement).

Lectures recommandées

1. NESSE: Le défi de l'éducation de l'ombre: les cours particuliers et leurs conséquences pour la planification politique dans l'Union européenne

Le rapport a été préparé pour la Commission européenne par le réseau d'experts NESSE et a été publié en mai 2011. Il couvre les derniers développements dans le domaine des cours particuliers et décrit les diverses raisons pour lesquelles ceux-ci prennent de l'ampleur, comme le manque de temps des enseignants pour dispenser un enseignement personnalisé à tous les élèves. Le rapport traite également des conséquences sociales et éducatives des cours particuliers.

Le rapport est disponible à l'adresse: <http://www.nesse.fr/nesse/activities/reports/the-challenge-of-shadow-education-1>

2. Annonce de publication d'Eurydice: Enseigner la lecture en Europe: contextes, politiques et pratiques

La nouvelle étude d'Eurydice couvre 31 pays (États membres de l'UE, Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie) et révèle que, si la plupart d'entre eux ont progressé dans l'élaboration de politiques d'alphabétisation, ces dernières sont souvent trop peu axées sur les groupes les plus vulnérables, à savoir les garçons, les enfants de ménages défavorisés et les enfants de migrants. Les ministères de l'éducation de l'UE se sont fixé pour objectif de réduire le pourcentage des personnes ayant des difficultés de lecture de 20 à moins de 15 % en 2020. Seuls la Belgique (Communauté flamande), le Danemark, l'Estonie, la Pologne et la Finlande ont déjà atteint cet objectif.

L'étude apprend également que huit pays seulement (Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Malte, Norvège, Suède et Royaume-Uni) mettent à la disposition des écoles des spécialistes en vue d'aider les enseignants et les élèves. Pour obtenir gratuitement une publication d'Eurydice, veuillez adresser votre demande à: eacea-eurydice@ec.europa.eu.

3. Rapport PISA de l'OCDE: «Étudiants en ligne: lecture et utilisation de l'information numérique»

Le rapport PISA sur les compétences numériques révèle que les «personnes de la génération du numérique» ne savent pas automatiquement comment travailler efficacement dans l'environnement numérique. Le rapport est disponible (en anglais) à l'adresse:

http://www.oecd.org/document/48/0,3746,en_21571361_44315115_48236734_1_1_1_1,00.html

Dates à retenir

10-11 octobre 2011:	Réunion du Comité du CSEE
17-21 octobre 2011:	Conférence de la Présidence polonaise: La mobilité: un outil pour acquérir et développer des compétences, Sopot, Pologne
7 novembre 2011:	Conférence sur la modernisation de la directive sur les qualifications professionnelles
24-25 novembre 2011:	Conférence du CEDEFOP: Le rôle des partenaires sociaux dans la mise en œuvre des outils et principes européens
28-29 novembre 2011:	Réunion du Conseil Éducation
24-25 avril 2012:	Réunion du HERSC, Bucarest